

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Bulletin d'informations de la commune

Automne 2024 - N° 58



INAUGURATION
DU RURY STADE



Commune de
Plessé

Chères Plesséennes, chers Plesséens,

Dans notre belle commune de Plessé, les services publics jouent un rôle fondamental dans notre quotidien. Ils sont les piliers de notre cohésion sociale et contribuent largement à notre bien vivre ensemble. Rappelons-nous l'importance de ces services et l'intérêt général qu'ils servent, au bénéfice de chacune et chacun d'entre nous.

Un Soutien Essentiel pour Tous

Les services publics, qu'ils soient municipaux ou communautaires, sont avant tout là pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population. À Plessé, cela inclut l'éducation, la santé, l'accès aux droits, les transports, et bien d'autres domaines essentiels. Chaque jour, nos agents œuvrent avec dévouement pour offrir des prestations de qualité, accessibles à toutes et tous, sans distinction.

Éducation et Jeunesse : Bâtir l'Avenir

Nos écoles et nos structures d'accueil pour la jeunesse, la SPL la Roche, ainsi que les infrastructures sportives sont des lieux où se construisent les bases de notre futur commun. En investissant dans l'éducation et les activités périscolaires, nous offrons à nos enfants les moyens de s'épanouir, d'apprendre et de devenir les citoyens de demain. Les projets éducatifs et les initiatives culturelles sont autant de leviers pour favoriser l'égalité des chances et le développement personnel.



Santé et Bien-être : Priorités Incontournables

Le bien-être de nos concitoyens est au centre de nos préoccupations. À Plessé, nous veillons à ce que chacun ait accès à des services de santé de qualité avec le projet de maison de santé dont la construction va démarrer cet automne. La santé passe aussi par l'assiette, nos enfants mangent des produits bio et locaux dans les 4 restaurants scolaires et sont encadrés par du personnel qui font de ce temps un moment convivial et pédagogique.

La santé c'est aussi l'épanouissement par le sport et

la culture : nos infrastructures mises à disposition gratuitement pour les associations répondent au besoin du territoire.

Les actions de prévention, l'accompagnement des personnes âgées ou en situation de handicap sont autant de dispositifs qui renforcent notre tissu social.

Sécurité et Environnement : Un Cadre de Vie Préservé

La sécurité est un droit fondamental et nos services municipaux s'engagent à maintenir un environnement sûr et serein pour tous avec des espaces communs entretenus, réparés et nettoyés. Les pompiers et les services d'urgence sont des acteurs aussi essentiels cette mission.

Par ailleurs, la préservation de notre environnement est une priorité. Les initiatives pour le développement durable comme le plan vélo, la gestion des espaces verts et la sensibilisation à l'environnement sont des actions concrètes qui participent à la qualité de vie à Plessé.

Solidarité et Inclusion : Une Commune pour Tous

Plessé se distingue par sa solidarité et son esprit d'inclusion. Le CCAS (Centre Communal d'Action Social) et France Service accompagnent les personnes les plus vulnérables, en leur apportant soutien et assistance.

Les initiatives pour l'insertion professionnelle via le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, l'aide au logement, la solidarité paysanne et les activités intergénérationnelles sont autant d'exemples de notre engagement à ne laisser personne de côté.

Un Engagement Collectif

Le bon fonctionnement des services publics repose également sur l'engagement et la participation de chaque citoyen. Nous avons tous un rôle à jouer. Le dialogue, la participation aux comités consultatifs et l'implication dans les projets locaux sont des moyens concrets de contribuer au bien vivre ensemble. Ensemble, nous pouvons bâtir une commune encore plus solidaire et résiliente.

En conclusion, les services publics de Plessé sont le reflet de nos valeurs et de notre engagement pour le bien commun. Ils sont au service de l'intérêt général et constituent le socle de notre vivre ensemble. Continuons à les soutenir, à les améliorer et à les valoriser, pour que Plessé reste un lieu où il fait bon vivre pour toutes et tous. Prenez bien soin de vous et de vos proches

Aurélié MÉZIÈRE
Maire de Plessé

LA GAZETTE DE PLESSÉ

Automne 2024 - N° 58

Sommaire



Commune 4

Dossier 14

Comités 16

Groupes politiques 30

Culture 32

Associations 34

Agenda 35



MAIRIE DE PLESSÉ

1, rue Jules Verne 44630 PLESSÉ
02 40 79 60 14 - contact@mairie-plesse.fr
www.commune-de-plesse.com - @communedeplesse

Directrice de la publication : Mme la Maire

Mise en page : Laura Pigeon. Impression : Goubault Imprimeur SAS – 8 rue de la Thessalie 44240 La Chapelle sur Erdre. Tirage : 2 700 exemplaires.

Commune

État-civil fév. – août 2024

Naissances

3 février 2024.....	Camélia BAREL
13 mars 2024.....	Adèle CHEVAL
8 mai 2024.....	Jade LEMEIGNEN
12 mai 2024.....	Gabriel BARTHEAU
12 juin 2024.....	Nolwenn BIGOIN
14 juin 2024.....	Divine BONZY
11 juillet 2024.....	Kiara BEN HASSINE

Mariages

18 mai 2024.....	Fabien POULIN Laur'Anne ROLLAND
1er juin 2024.....	Corentin COURGEON Marie-Pauline TROUSSE
15 juin 2024.....	Aurélie MARTIN Jérémy ROUSSEY
29 juin 2024.....	Coralie DIARD Baptiste DIOT
13 juillet 2024.....	Cathy HAINCAUD Charly RYO

Décès

21 avril 2024.....	Pascal BOILEAU
26 avril 2024.....	René GUICHARD
5 mai 2024.....	René JAUNY
12 mai 2024.....	Bertrand PIQUET
29 mai 2024.....	Josèphe THUE
17 juin 2024.....	Jean TAILLET
25 juin 2024.....	Michelle BEUPERIN épouse LAILLER
25 juin 2024.....	Michel MEFORT
27 juin 2024.....	Philippe BAUDET
30 juin 2024.....	Suzanne GUICHARD veuve BABIN
4 juillet 2024.....	Daniel LORET
5 juillet 2024.....	Armand MARTIN
12 juillet 2024.....	Colette MARAIS épouse GERVOT
18 juillet 2024.....	Patrick JOIGNEAU
18 juillet 2024.....	Marie TESSIER veuve PADIOLEAU
29 juillet 2024.....	Pascal KOCH
4 août 2024.....	Jacques PUISAY
8 août 2024.....	Nicole PULET veuve CHARNET
9 août 2024.....	Guy SICARD

Hommage à Daniel Loret

Le 1^{er} juin 1979 Daniel Loret était nommé stagiaire à Plessé en tant qu'ouvrier d'entretien de la voie publique. Il termine sa carrière en tant que responsable du service voirie et prend sa retraite le 1er avril 2019 soit après 40 ans de carrière au sein de la commune.

Très investi dans les associations, membre du bureau de Courir à Plessé, porte-drapeau de UNC Plessé-mémoire, toujours prêt à donner un coup de main, Daniel Loret a marqué notre commune.

Décédé le 4 juillet 2024, Aurélie Mézière, Mme la maire, messieurs les anciens maires de Plessé, Paul Daniel et Bernard Lebeau, le conseil municipal et tout le personnel communal renouvellent leurs condoléances à sa famille et ses proches.



Recensement

Le recensement de la population est prévu du 16 janvier au 15 février 2025 sur la commune.

Nous allons recruter des agents recenseurs prochainement. Si vous êtes intéressés, vous pouvez d'ores et déjà vous manifester auprès du service Ressources Humaines : rh@mairie-plesse.fr



Zoom sur les travaux en cours

Maison de Santé



Lancement des travaux le 10/09/24

1%

Titularisation de deux agents

Bravo à nos 2 agents :

Marion Blot, cheffe du restaurant scolaire, a été titularisée en tant qu'adjointe technique territorial.



Zoé Dubus, responsable développement et vie locale qui a obtenu une promotion en tant que rédactrice territoriale.



Les enseignes de Plessé

Cellier du Roc

Catherine Terrienne tient une cave et une épicerie fine « Le Cellier du Roc » au beau milieu de la campagne du Dresny, au 33 Guély. À son compte depuis 2010, elle propose « des conseils et dégustations adaptés dans votre choix de vin, champagne, crémant, cocktail, bière pression pour vos événements (Mariage, Anniversaire, Baptême, Crémaillère) et des coffrets cadeau. ». Elle vous accueille tous les vendredis au local du Cellier du Roc « de 10h à 19h et le samedi de 10h à 16h et si vous n'avez pas le temps de venir à la cave, c'est la cave qui vient à vous !! »

Contact au 06 18 79 11 69.



Marchand de Galettes

Après un parcours en restauration à Nantes, Pierre en cuisine et Margot en salle, « l'aventure se poursuit à Plessé, une commune où nous partageons son engagement pour une alimentation de qualité et locale. Nous avons rencontré « Le Marchand de galettes » qui nous a fait confiance pour cette reprise début mai. Nous remercions les anciens propriétaires pour le savoir-faire transmis et tous les producteurs avec qui nous travaillons. Nous conservons l'esprit et les valeurs du food truck : une cuisine maison, locale et artisanale. Nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir tous les mardis de 11h à 20h Place du Lion d'or. Galettes et crêpes natures ou garnies pour vos repas du midi ou du soir. Une nouvelle galette est concoctée par nos soins toutes les semaines.

N'hésitez pas à passer commande au 06 83 50 48 01.

Le week-end, nous vous proposons un service traiteur crêpier pour vos événements privés ou professionnels !

Suivez-nous sur notre page facebook @lemarchanddegalettes ou notre site :

www.lemarchanddegalettes.com »



Maison Petitjean



Fin des travaux prévue début 2025

85%

Rury-stade du Dresny



En service depuis juillet

100%

Vélo-rue



En service depuis fin août

100%

Nouveaux tarifs de gardiennage des animaux errants

La gestion des animaux domestiques errants est encadrée par les articles L. 211-19-1 à L. 211-27 et R. 211-11 et R. 211-12 du Code Rural et de la Pêche Maritime et relève des pouvoirs de police du Maire. Leur gestion peut être déléguée à un prestataire agréé, qui peut capturer et recueillir les animaux pour le compte

de la commune. À ce titre, une convention a été signée en 2022 avec l'association « Anim'toit » pour la capture et la gestion des animaux errants, deux autres conventions sont en cours avec l'association l'Arche de Ninie et les vétérinaires.

Les agents communaux et les élus recueillent régulièrement des animaux en divagation qui sont emmenés au chenil du centre technique municipal le temps d'effectuer les démarches pour trouver leurs propriétaires et les contacter (lecture de la puce ou du

tatouage). En 2023, ce sont 82 animaux errants qui ont été pris en charge par notre collectivité et ses partenaires pour un coût total de 8.890 €/an (soit 108 €/animal ou 1,64/habitant,)

Dans le but de responsabiliser les propriétaires d'animaux domestiques sur leurs droits et devoirs, le conseil municipal a décidé le 17 mai dernier d'appliquer un tarif de capture et de gardiennage pour tous les animaux en divagation et capturés par les agents des services techniques :

- 50 € la capture
- 10 € la nuitée en chenil

Les tarifs seront doublés en cas de réitération de divagation d'un même animal dans un délai de 24 mois.



Ossuaire à Bernizet

Les services techniques de la mairie ont créé un ossuaire dans le cimetière de Bernizet. Cette construction permet d'accueillir les ossements des personnes disparues dont la concession funéraire a expiré.



Les chiffres de la rentrée 2024-2025

Établissement	Maternelles	Élémentaires	Total
Le Coudray	40	53	93
La Ronde	101	169	270
Sainte-Marie	22	24	46
Notre-Dame	33	88	121
TOTAL	196	334	530



Appel aux dons pour la restauration des vitraux des églises de Plessé et du Coudray

La mairie de Plessé, en tant que gestionnaire du bâtiment, s'associe à la Fondation du Patrimoine afin de lancer une collecte de dons en faveur de la restauration des vitraux de deux églises de la commune. Les travaux, dont le montant s'élève à 59 900 euros hors taxes, permettront de restaurer ce patrimoine artistique du milieu du XX^e siècle. L'objectif de la collecte de dons est fixé à 45 000 euros.

Les donateurs peuvent participer à la collecte sur la page :

www.fondationpatrimoine.org/101476

Tous les dons font l'objet d'un reçu fiscal.

Le projet

Les vitraux de l'église Saint-Pierre et de l'église Saint-Barnabé, doivent être restaurés au plus vite pour stopper la dégradation de ces deux édifices du XIX^e siècle. C'est pourquoi la mairie de Plessé a souhaité engager des travaux afin de préserver de ce patrimoine artistique. Le chantier permettra de restaurer les douze vitraux de l'église du bourg du Coudray avec le remplacement des pièces brisées à l'identique. La verrière de la façade Ouest de l'église Saint-Pierre nécessite quant à elle une restauration complète ainsi que le changement des pierres d'encadrement en tuffeau.

Le lieu et son histoire

La verrière de l'église Saint-Pierre est signée des vitraux d'art de Lorraine Nancy. Dans le registre supérieur, la flagellation du Christ est représentée. Le registre inférieur évoque le bombardement qui a eu lieu près de cette église le 25 novembre 1944. Cette verrière surplombe le monument aux morts de 1920, inscrit au titre des monuments historiques. Sur les boiseries sont inscrits les 124 noms de soldats de Plessé morts à la guerre. Enfin le groupe sculpté représente la Résurrection de Lazare.

L'église située dans le bourg du Coudray date de 1860. Tous les vitraux ont été remplacés au début des années 1940 par le maître verrier Razin. Ils apportent une grande luminosité à l'édifice grâce à leurs couleurs chaudes et vives. Dans la nef, ils représentent les moments et les valeurs importantes de la vie chrétienne et sont associés aux quatre vertus cardinales. Dans le chœur, on retrouve la représentation de la vie de Saint Barnabé, patron de l'église.

Vous souhaitez contribuer à l'appel aux dons ?

Rendez-vous sur www.fondation-patrimoine.org/101476



Journal des projets

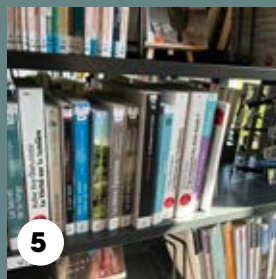
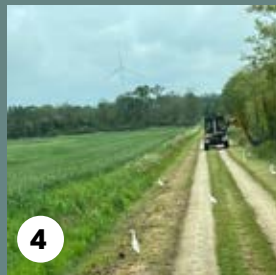
Vous trouverez en supplément de cette Gazette le « Journal des Projets » qui met en lumière les réalisations passées ou en cours qui impactent votre quotidien à Plessé. Il permet de faire un point d'étape et donne les grandes lignes des projets à venir sur notre belle commune.

Vis ma vie

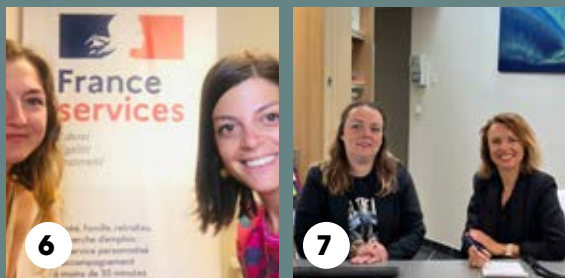
Retour sur les immersions d'Aurélie Mézière

En 2021 & 2024, Aurélie Mézière, maire de Plessé, s'est immergée dans les services de la commune pour bien comprendre le quotidien des agents, leurs métiers, leurs besoins et les actions nécessaires pour un service public de qualité.

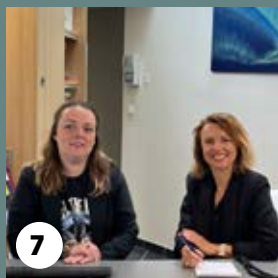
Connaissez-vous tous les services municipaux ? Découvrez-les en images.



Centre Technique Municipal (13 personnes). **1.** Service espaces verts. **2.** Service voirie. **3.** Service bâtiment. **4.** Service de voirie intercommunal : balayage des rues, entretien des haies et broyage des fossés pour 13 communes (5 personnes). **5.** La médiathèque : 2 personnes.



6



7

80
agents(69,76 équivalent
temps plein)

8

6. Service action sociale : CCAS Centre communal d'action sociale et France Services (2 personnes). **7. Service administratif** (12 personnes) : accueil, état civil, urbanisme, finances, ressource humaine, communication, événements, associations, développement local, marchés publics, Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, direction des services techniques et direction générale des services. **8. Service entretien** (bâtiments publics, sportifs, toilettes publiques...) : 17 personnes (dont des agents polyvalents service entretien & service restauration scolaire).



9



10



9



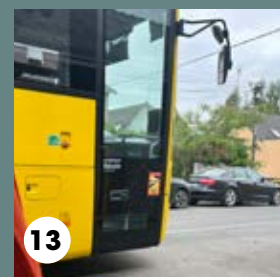
9



11



12



13



11



13



13



13

Service enfance jeunesse : 4 sites de restauration scolaire et les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) des écoles publiques de la Ronde et du Coudray : 33 personnes (dont des agents polyvalents service entretien & service restauration scolaire). **9.** Restaurant scolaire de Plessé. **10.** Restaurant scolaire de la Ronde. **11.** Restaurant scolaire du Dresny. **12.** Restaurant scolaire du Coudray. **13.** Les ATSEM des écoles publiques de la Ronde et du Coudray.

L'essentiel du conseil municipal du 11 juillet 2024

Renouvellement des baux des locaux commerciaux de la commune

Le conseil a approuvé le renouvellement des baux de ses locaux commerciaux avec Be Optique, Le Champ Des Saveurs et l'EPI Service du Dresny.

Exonération fiscale dans le cadre de France Ruralités Revitalisation (FRR)

Sur décision du préfet, la commune de Plessé a été classée en zone « France Ruralité Revitalisation ». Ce classement vise à faciliter le développement des territoires ruraux. Dans ce cadre, la commune peut exonérer de taxe foncière pendant 5 ans les entreprises créées ou reprises sur son territoire. Afin d'encourager le développement du commerce et des entreprises en général sur le territoire, le conseil municipal a décidé d'adopter cette exonération.

Projet éolien Plesséole : avis favorable du conseil municipal

Dans le cadre de l'enquête publique relative à l'implantation des trois éoliennes du projet éolien citoyen de Plesséole, le conseil municipal a donné un avis favorable au projet, considérant qu'il répond aux enjeux de transition écologique et de lutte contre le changement climatique, que le projet est mené en concertation étroite entre les porteurs de projet, la commune et les riverains et que toutes les précautions pour limiter son impact environnemental sont prises.

Lancement d'un diagnostic des ressources en eau

Le conseil a validé le lancement d'un diagnostic sur les économies d'eau à l'échelle de la commune par le Syndicat Chère Don Isac, organisme public chargé de la gestion et de la préservation de la ressource en eau sur les bassins versants de la Chère, du Don et de l'Isac.

Hameau léger : attribution du marché de travaux pour l'aménagement du site

Le conseil municipal a attribué le marché pour l'aménagement du site et des parcelles du projet de création d'un hameau léger participatif sur le site du Pont-Rialland, au Coudray, à l'entreprise TPGR pour un montant de 158 000 € HT, contre une estimation de 180 000 € HT. L'attribution des marchés pour la construction du bâtiment collectif prévu dans le projet interviendra ultérieurement.

Programme d'aménagement de la voirie communale 2024 : attribution du marché de travaux

Le conseil a attribué le marché du programme d'aménagement de la voirie communale (PAVC) 2024 à l'entreprise LANDAIS pour un montant de 80 500 € HT. Les secteurs concernés par les travaux de rénovation des voiries sont les suivants : La Ville Dinais - Larré, Gréneux, Le Pigeon Blanc -Le Calvaire, La Clardais, La Piardière, le parking et les voiries de la plaine sportive, l'impasse de la Maison



Retrouvez l'intégralité des délibérations du conseil municipal sur le site internet de la commune ou en mairie.

Carrée, la Grande Coulée, Le Moulin de Trémard, le Mont Mat, Le Pont-Rialland, Lavrac, ainsi que la réfection des trottoirs devant l'école Notre-Dame.

Espace santé : attribution des marchés de travaux

Le conseil municipal a attribué les marchés de travaux pour la construction de l'Espace santé communal, pour un montant total de 1,524 millions € HT, contre une prévision de 1,682 millions € HT. La fin des travaux est prévue à l'été 2025.

Restauration scolaire : tarifs 2024-2025

Après deux ans sans augmentation des tarifs malgré le contexte d'inflation, le conseil municipal a décidé d'augmenter les tarifs de la restauration scolaire de 5 %, soit 0,19 € par repas :

Indice de révision	01/09/2023	5 %	01/09/2024
Repas « maternelle »	3,73 €	0,19 €	3,92 €
Repas « primaire »	3,82 €	0,19 €	4,01 €
Repas « adulte »	7,37 €	0,37 €	7,74 €
Utilisateur de la structure sans repas	1,49 €	0,07 €	1,56 €

La commune est notamment confrontée à une forte hausse des coûts de l'énergie : malgré une diminution des consommations de 13%, les dépenses électriques ont augmenté de 19 000 € (+60%) entre 2022 et 2023).

Pour rappel, les usagers ne paient qu'un peu plus du tiers du coût réel du repas : en 2023, le reste à charge pour la collectivité par repas était en moyenne de 7,24 €, payé par les impôts de tous les contribuables.

Dotations aux écoles privées

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, la commune a obligation de financer les dépenses de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat à un niveau équivalent à ce qu'elle consacre pour ses écoles publiques. Pour 2024, le forfait définitif a été calculé à 1 575,23 € par élève de maternelle et 273,02 € par élève d'élémentaire, soit une subvention de 70 464,36 € pour l'école Notre-Dame et 29 425,13 € pour l'école Sainte-Marie. À ce forfait, s'ajoute celui des fournitures scolaires (57 € par élève), ainsi que des aides pour les projets éducatifs et les voyages et sorties scolaires, versées à toutes les écoles, publiques comme privées.

Adhésion à la Fondation du patrimoine

Afin de bénéficier d'un accompagnement pour mobiliser des dons en vue de rénover les vitraux des églises de Plessé et du Coudray, la commune a adhéré à la Fondation du patrimoine.

Versement des recettes des Olympiades à deux associations

La commune a organisé un raid sportif de loisirs le 9 juin, avec un parcours cycliste et pédestre réalisé en binôme dans le bourg de Plessé et autour de l'étang de Buhel, agrémenté d'épreuves et de quizz dans une ambiance conviviale. Les recettes de cet événement ont été reversées aux associations Handi'signe et Un raid pour Dys.

Voies douces : approbation du tracé de la voie verte entre Blain et Châteaubriant

Le conseil municipal a approuvé le tracé de la portion passant à Plessé de la voie verte départementale qui reliera Blain à Châteaubriant. Celle-ci emprunte essentiellement le tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer au Coudray, ainsi que le Four Blanc et le Clos Bagué.

Actualité des écoles

École Notre-Dame et Sainte-Marie : de beaux projets en commun

Mardi 7 mai, sortie au parc Monkeyforest de St Molf

Tous les enfants des 2 écoles ont pris le car direction Saint Molf pour une journée de sport dans toute sa diversité : accrobranche, mini golf, structures gonflables, trampoline, circuit de voitures électriques, laser game, chasse au trésor dans la forêt.



Vendredi 24 mai 2024, journée olympique

Les élèves des écoles Notre Dame de Plessé et Sainte Marie du Dresny ont vécu une grande journée olympique avec les écoles de St Nicolas de Redon, Avesnac, Guémémé Penfao, ainsi que les collégiens de Saint Michel, de la 6^e à la 3^e.

Les élèves de cycle 1 se sont retrouvés à Avesnac, ceux de cycle 2 à Plessé, et le cycle 3 à Guémené. Nos athlètes olympiques ont participé à divers ateliers sportifs : du tennis, du volley-ball, du basket-ball, du badminton, de l'ultimate, du baseball, du hip-hop, du vélo, de l'escalade ... La journée s'est terminée avec la remise des médailles pour récompenser nos champions.



Mercredi 19 juin, marche solidaire

Isabelle Eon Marandon, représentante de l'association Partage Bretagne, est venue rencontrer les élèves des 2 écoles. En avril, nous avons organisé une marche solidaire parrainée, autour de l'étang de Buhel, pour récolter des dons au profit du foyer de jeunes filles du Burkina Faso. Grâce à notre extraordinaire motivation et malgré un temps pluvieux, nous avons récolté 2166€ ! L'association pourra acheter des outils et des graines pour leur potager. Bravo les enfants !



École Notre Dame

Projet olympique à l'école Notre Dame : à la découverte de nouveaux sports !

Voile : Les élèves de CM2 ont pu bénéficier d'une initiation à la voile ou au kayak à l'étang Aumée pendant 4 jeudis entiers du 14 mars au 4 avril. Une vraie découverte, un apprentissage technique, et des émotions nouvelles au programme ! À l'issue de ces séances un diplôme de niveau 1 leur a été remis pour valider leurs nouvelles compétences.

Badminton : l'association de badminton de Plessé a initié les élèves de CM1 et de CM2 à la pratique du badminton. Merci aux bénévoles pour venir partager leur passion, donner l'envie aux enfants de pratiquer un sport et apprendre les bases d'un nouveau sport !

Golf : grâce à la gentille proposition du papa de Largo, les élèves de CP et CE1 de la classe de Catherine ont pu découvrir le golf. Une formidable opportunité à Guenrouët, dans un cadre magnifique !

Equitation : Pour terminer l'année en beauté, les élèves de TPS-PS-MS et



GS-CP ont réalisé des activités à la ferme équestre de la forêt à Peslan. Une occasion de se promener en calèche mais aussi de prendre soin des chevaux et de les monter.

Mais le sport n'a pas occupé tout notre temps :

Animation sur le thème de l'énergie : Juliette Chrétien, de l'association « Énergies citoyennes en Pays de Vilaine » est venue dans la classe de CM2 sur deux matinées pour sensibiliser les élèves au changement climatique et à la nécessité de faire attention au bilan carbone individuel. Les enfants ont ainsi construit une fresque du climat mettant en relation les différents comportements avec les effets sur le climat.

Défis Ma Petite Planète Scolaire : Toute l'école Notre Dame a souhaité relever les défis « Ma Petite Planète Scolaire » pour sensibiliser et agir pour l'environnement. Ensemble, les élèves ont réalisé 1936 défis !



Eurêkamaths : Les élèves de CM1 et de CM2 ont participé comme chaque année au concours national Eurêkamaths : 10 énigmes à résoudre en une heure et du calcul mental. Grâce à un vrai travail d'équipe et à un entraînement régulier sur l'année, les CM1 ont bien mérité leur diplôme « Eurêkamaths d'argent » et les CM2 ont réussi à obtenir le diplôme « Eurêkamaths d'or » !

Présentation des métiers du numérique aux CM2 : Le 19 avril Karine Roué a présenté les métiers du numérique aux élèves pour leur montrer la diversité des métiers.

Défis Art, culture et sport : Le 17 mai, les élèves de CM1 et de CM2 sont allés à Guéméné Penfao pour répondre à des questions sur l'art, la culture générale et le sport. Des équipes mélangées (CM1 et CM2 des écoles de la Clé du Don et 6èmes du collège) se sont affrontées amicalement le temps d'une matinée.

Intervention « Booste ton petit déjeuner » : Le 23 mai une diététicienne, Floriane Pageau, est venue parler aux élèves de CE1-CE2 et de CM2 de l'importance d'équilibrer son petit déjeuner pour avoir de l'énergie toute la matinée et du rôle de chaque famille d'aliments dans le corps humain.

Atelier cuisine : le 6 juin, les élèves de TPS-PS-MS ont été accueillis au restaurant scolaire pour préparer un crumble aux fraises qu'ils ont pu déguster le lendemain pour le goûter. Quelle fierté !



École Sainte-Marie

À Sainte Marie, musique, sport et sciences !

Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école du Dresny ont eu l'opportunité de faire de la musique avec Stéphanie, professeur au Conservatoire de Redon. L'intitulé du projet musique 2023-2024 était « Découvrir et maîtriser son corps à travers la pratique de rythmes corporels et instrumentaux ». À raison d'une séance toutes les deux semaines, ils ont appris plusieurs chants, musiques et danses, dans le but de monter un petit spectacle qu'ils ont présenté au conservatoire de Redon le vendredi 21 juin devant d'autres écoles.



L'enseignante des CM1-CM2 a proposé à ses élèves une séquence d'escrime. Les fleurets ont été remplacés par des bouteilles. Pour la dernière séance, un tournoi a été organisé. Jade est la grande gagnante du tournoi, elle affrontait en duel Emma qui s'est bien défendue !

Les élèves de CM ont réalisé des expériences pour créer un phénomène de volcan. Démonstration et explications aux élèves de cycle 1 et 2.

Judi 4 Juillet, avant-dernier jour de classe, les enseignantes ont proposé aux élèves un

escape game : par groupe multi-âges, tous les enfants sont partis à la recherche d'indices sur le thème des vacances !

L'après-midi, ils ont profité du beau temps pour marcher vers la réplique de la grotte de Lourdes puis la Fontaine Saint Joseph.





RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNE

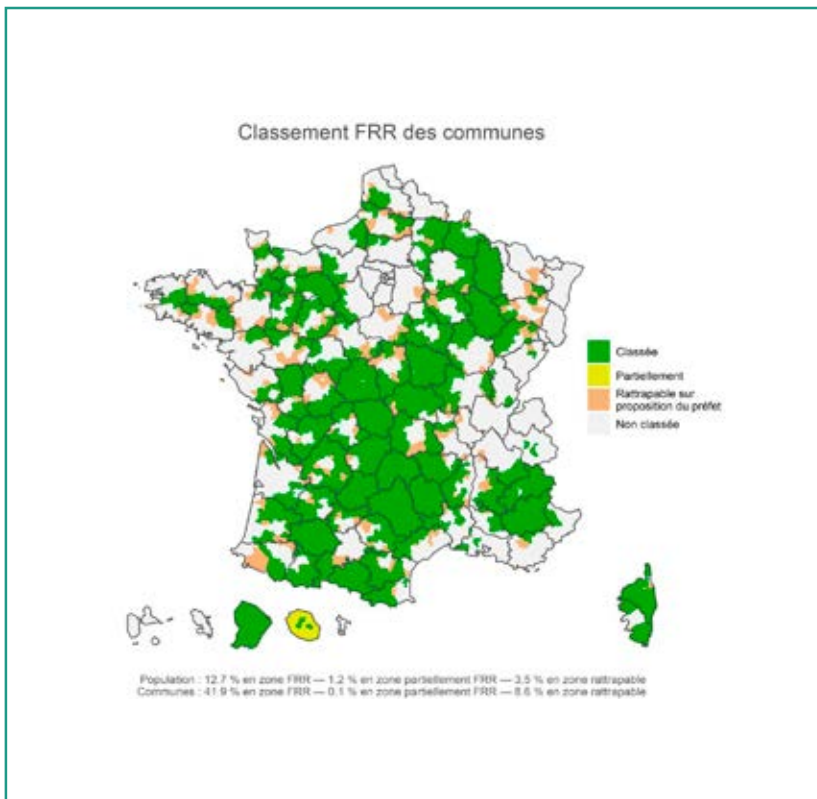
Depuis le 1^{er} juillet, la commune est classée FRR (France Ruralités Revitalisation). Le conseil municipal a délibéré le 11 juillet pour son adoption. Ce dispositif offre des avantages conséquents pour la commune et les entreprises. Il renforce l'attractivité de la commune pour développer les entreprises et favoriser l'emploi.

Vous avez un projet d'entreprise ?
Contactez la mairie :
contact@mairie-plese.fr

Pour la commune, c'est une bonification de la dotation globale de fonctionnement, de la dotation Frances Services notamment.

Pour les entreprises créées ou reprises à partir du 1^{er} juillet, ce sont des exonérations de cotisation foncière des entreprises, des exonérations d'impôt sur les bénéfices, des exonérations de taxe foncière sur les propriétés bâties, des exonérations de droits de mutation pour l'acquisition de fonds de commerces et de clientèle (pour un montant inférieur à 107 000 euros), des exonérations de cotisations patronales d'assurance maladie, d'assurance vieillesse et d'allocations familiales pour l'embauche.

À l'heure où des commerces ont fermé pour différentes raisons dans le bourg de Plessé, ces aides sont un atout important pour favoriser leur reprise.



Maison Petitjean

Les travaux de rénovation avancent au rythme prévu. Les demandes de location ont devancé la campagne de communication planifiée par le comité Économie Tourisme et Attractivité (ETA). Le rez-de chaussée sera donc subdivisé en deux locaux commerciaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Cette création de mètres carrés commerciaux augmentera les propositions commerciales et de service.

Chambre des métiers et de l'artisanat

Le groupe économie du comité ETA mène depuis plusieurs mois une concertation avec la chambre des métiers et de l'artisanat pour soutenir le dynamisme commercial de la commune. Annonces à venir !



UCAP

L'union des commerçants et artisans de Plessé (UCAP), indépendante de la mairie, s'emploie aussi à rassembler les entrepreneurs de la commune.

Le soutien du tissu commercial et artisanal

Bien que les compétences économie et tourisme soient des compétences communautaires de Redon Agglomération, la municipalité a créé en 2020 le comité ETA pour traiter de ces questions au plus près des habitants et des entreprises. Le comité reste bien sûr l'interlocuteur privilégié de Redon Agglo. Le comité qui rassemble élus et VIP, divisé en groupes projets (rando, tourisme, vélo, éco), s'attache à développer le tissu économique de Plessé. À son actif, le coworking, le répertoire économique en ligne sur le site de la mairie, les rencontres avec les entrepreneurs, une politique d'implantation négociée avec Redon Agglo pour réserver la zone artisanale aux seules entreprises incompatibles avec l'habitat et donc garder les commerces dans les bourgs, la recherche de locaux (mise en relations ayant abouti aux installations d'une boutique de vêtements, d'un naturopathe, d'un psychologue, d'un ostéopathe, d'un audioprothésiste, d'un fabricant de gazon, d'un atelier vélo, d'une rhumerie, d'une sellerie, etc...), la gestion du marché et la programmation d'animations, la création de la guinguette, portes ouvertes des entreprises, l'opération Noël 100 % Plessé, la fête de village (avec le comité culture), etc.. Par ailleurs, la commune, dans le respect de la procédure des marchés

publics, s'emploie à se fournir le plus localement possible. Le choix d'un passage en régie directe est aussi un geste fort pour consolider l'économie agricole locale.

La zone artisanale de la ville Dinais s'étoffe

Le cabinet vétérinaire a déménagé en août dans ses nouveaux locaux pour une meilleure prise en charge des animaux, en particulier des chevaux. Deux autres terrains ont été vendus début juillet à des entrepreneurs plesséens. D'autres porteurs de projet, au fait du classement FRR, sont venus visiter des terrains et ont été reçus en mairie, pour d'éventuelles implantations.

Le saviez-vous ?

La commune de Plessé compte

340

entreprises actives non agricoles
(source INSEE 2021)

Rachat des anciens établissements Bouchat

Sollicité par la mairie, l'EPF (établissement public foncier), qui négocie et mène les procédures permettant de constituer des réserves foncières en amont de la phase de réalisation de projet d'aménagement public, a racheté les anciens établissements Bouchat situé derrière l'église de Plessé. Il s'agit de garder la maîtrise du foncier en cœur de bourg pour y planifier des activités commerciales ou de services.



La boulangerie Lemarchand médaillée d'or

Benjamin Lemarchand a obtenu la médaille d'or pour la meilleure baguette de tradition française au niveau départemental puis la meilleure baguette au niveau régional ! Il a concouru pour les épreuves nationales à Paris. Ces récompenses ont fait l'objet de nombreux reportages télévisuels et de presse écrite qui ont mis en valeur la boulangerie 12 rue Michel Manoll. Toutes nos félicitations !

L'actualité des comités

Comité

Agriculture, alimentation, environnement et biodiversité

Le coin des fermes



La ferme de Sainte-Pauline

Surface : 63 ha

Agriculteurs : Céline et Stéphane Gré

Production : Ovins et bovins viande

Effectifs : 50 vaches limousines, 3 taureaux, 60 brebis vendéennes et 3 béliers

Commercialisation : Génisses vendues en label rouge, blason prestige et un peu de vente directe de bœuf. Les moutons partent pour les 3/4 en vente directe et le quart restant en circuit long.

Lieu-dit : Sainte Pauline

Contact : 06 27 04 11 39 – lafermedesaintepauline@gmail.com



L'exploitation individuelle de David Thomas

Surface : 94 ha (prairie et maïs)

Agriculteur : David Thomas

Production : Laitière (400 000l de lait) en bio depuis 2018

Effectif : 65 vaches laitière multi-race

Commercialisation : Vente du lait à la coopérative Agrial

Lieu-dit : Le Bas Trémard



CLAP de fin pour l'étude mares sur Plessé !

Depuis mars 2024, le Syndicat Chère Don Isac a missionné une stagiaire (Mathilde Dumas) pour élaborer un programme d'actions sur les mares de deux communes pilotes. Plessé s'est portée volontaire pour participer à cette expérimentation.

Ce stage de 6 mois a permis d'identifier les mares présentes sur le territoire communal et de les hiérarchiser en fonction de leur potentiel d'accueil pour la biodiversité, leur

intégration dans un réseau de mares compatible avec le déplacement des amphibiens, et la faisabilité de travaux de restauration à venir.

Ce travail a été réalisé grâce à la mobilisation et au soutien de plusieurs référents communaux (élus, VIP et agriculteurs) et sur les mares ayant obtenu une autorisation d'accès.

Au total, **302** mares ont été recensées sur la Commune. Les mares possédant un niveau de priorisation le plus élevé (en vert) sont ciblées en priorité pour solliciter les propriétaires et exploitants afin de mener des opérations de restauration dessus.

Ces actions peuvent être de plusieurs ordres : élagage, curage, pose de clôture et de système d'abreuvement, actions pédagogiques sur les mares communales.

Le SCDI souhaite mener des actions de restauration sur 5 mares par an à partir de 2025.

Journée agricole

À destination des agriculteurs et agricultrices de Plessé.

Le mardi 5 novembre 2024 de 10h à 14h. Buffet offert.

Salle Polyvalente - Plessé



Comité

Vie associative, citoyenneté, culture et sport

Retour sur les évènements de Terre de Jeux 2024

Dimanche 9 juin : Les Olympiades à l'étang de Buhel

La course du matin : C'est une 1^{re} qui a rencontré un grand succès, 40 binômes (vélo/course à pied) composés d'enfants et d'adultes qui ont participé à cet événement qui s'est terminé les pieds dans l'eau, très apprécié, le soleil et la chaleur ayant été présents ce jour-là ! ►

Les activités de l'après-midi : que ce soit les jeunes, les adultes ils se sont bien amusés. Les photos parlent d'elles-mêmes. ▼



Merci aux associations qui se sont impliquées pour la réussite de cette journée, aux bénévoles, à tous les commerçants, parc de loisirs pour les lots qui nous a permis de récompenser tous les binômes.

Merci à l'ESDP et LA D2 pour la tenue du bar et de la restauration dont les bénéfices ont été reversés aux associations Un Raid pour Dys et Handi Signe. Au total 416 € pour chaque association. Quant à la commune un don de 173 € à chaque association suite à la participation de la course du matin et quelques activités payantes de l'après-midi.

Dès la fin de la journée, une nouvelle édition nous a été demandée pour 2025. À vos idées !



Crédit photos : Julien Dherville

29-30 juin : Fête du cheval

La pluie n'ayant pas cessé depuis des mois, les foins à l'hippodrome n'ont pu être faits pour ces dates, nous contraignant d'annuler. Nous réfléchissons pour reproposez cet évènement en 2025.



4 juillet : Les Olympiades des écoles de la Ronde et du Coudray

Soleil, joie des enfants, parents présents pour aider et une très belle organisation préparée par Agnès, Alexis et leurs équipes d'enseignants. Bravo.

Une bonne fatigue en fin de journée ! Fin des événements dans le cadre de Terre de Jeux !

Un rappel de ces événements :

- Les écoles se sont investies pour proposer des événements autour du sport
- La restauration scolaire a proposé des décorations et des repas en rapport aux 5 continents
- Les Pless'tivités « À la découverte des continents »
- Les Olympiades
- Exposition sur l'histoire des J.O. à la médiathèque
- L'association la troupe du Baragouine : Création d'un spectacle « l'important c'est de participer ! »
- Théo porteur de la flamme Olympique

**Ne nous arrêtons surtout pas là !
En 2025 renouvelons des événements qui rassemblent et apportent la joie, le bien vivre ensemble !**

6 juillet : Forum des associations

Visiteurs venus nombreux. Les démonstrations se sont déroulées au centre du terrain ce qui a permis une bonne visibilité.



Le saviez-vous ? : il y a 75 associations sur la commune dans différents domaines d'activités.

12 juillet : Les Petits Chanteurs de Bruxelles accompagnés de Mélodie Gasulla chanteuse lyrique plesséenne.

Une très belle soirée qui a enchanté tous les spectateurs. Merci Mélodie de nous avoir proposé cet événement, il aurait été dommage de ne pas profiter de leur passage dans la région et un grand merci aux familles qui ont accueilli les petits et grands chanteurs Belges ce qui a permis qu'ils s'arrêtent à Plessé. Ils ont vraiment été ravis de l'accueil qui a été fait par tous.



Réalisation de la zone de loisirs et sportifs au Dresny

Le Rury Stade, à peine fini, que les jeunes sont venus taper la balle.

– Venez pratiquer le basket-ball, le basket 3*3 sur la plateforme à l'extérieur, du hand-ball, du football (nous n'y échapperons pas !) et pour les élèves sans doute d'autres activités.

– Apportez vos raquettes et vos balles pour pratiquer le tennis de table, sans oublier les boules pour la pétanque !

– Venez tout simplement vous asseoir, boire, manger, papoter... Avec le service espaces verts, il reste à affiner les plantations pour embellir cet espace.

Reste également à travailler la rénovation de l'ancien terrain de tennis et de basket.

Venez rejoindre le groupe de travail pour cette réhabilitation. C'est un square végétalisé que nous envisageons avec des espaces jeux pour les plus petits.

Avec Valérie du comité Enfance et Jeunesse, nous avons rencontré les enfants de l'école début juillet, pour qu'ils nous fassent un retour du questionnaire que nous leur avons distribué. Nous avons une bonne base de réflexion.

Tous ces événements culturels, sportifs, la réalisation de ces équipements sont construits avec des groupes projets dont des VIPS et élus, les écoles, les associations et sans oublier les habitants qui participent aux événements, le travail des agents administratifs et techniques et toute l'équipe du comité VACSC. Un grand merci à tous pour votre participation, votre engagement et votre soutien !

Les projets à étudier pour 2025 :

– Réalisation d'une fresque à l'extérieur de la salle René Havard (si possible réalisation en 2025)

– Rénovation du complexe sportif : salle multi-sports et salle polyvalente. Étude de faisabilité et budgétaire pour envisager la meilleure solution tant sur la rénovation du bâtiment que sur la plan énergétique

– Zone de Loisirs et sportifs au Coudray. Ré-étudier ce projet.

Vous souhaitez vous impliquer dans un des 3 projets et/ou les 3, inscrivez-vous auprès de Séverine :

communication@mairie-plese.fr



À noter dans vos agendas

4 novembre : Les associations Plesséennes sont conviées à une réunion le 4 novembre 2024 à 20h. Moment privilégié, instauré depuis 4 ans qui permet d'échanger avec nous, élus, mais aussi entre associations. Inscrivez-vous auprès de Séverine : **communication@mairie-plese.fr**.

Le lieu vous sera communiqué une fois que nous saurons approximativement le nombre de personnes (pour rappel 2 membres par association).

Dimanche 1^{er} décembre : Église du bourg de Plessé : 17h – Concert avec Christine Hélya « Les chants de Noël ».

Comité

Enfance-Jeunesse

Les transports scolaires, un service public qui ne s'use que si on ne l'utilise pas

Comme vous ne le savez peut-être pas, les transports scolaires sont une compétence de Redon Agglo.

Le règlement des transports scolaires évolue pour la rentrée 2024/2025.

En effet, au printemps 2024, quelques nouveaux points du règlement intérieur ont été votés.

L'un d'eux prévoit qu'à **moins de 5 élèves/circuit**, Redon Agglo se réserve le droit de **supprimer le circuit**. Comme on peut l'imaginer, **moins il y a d'élèves dans un car, plus le coût par élève est élevé**. Les élu.e.s, membres de la commission « transports et mobilités », dont je fais partie, n'ont pu que valider cette décision au vue du constat des **coûts démesurés qu'engendre le manque d'élève dans les cars**.

À Plessé, le couperet est donc tombé et 2 circuits primaire disparaissent pour la rentrée prochaine : celui du Coudray et celui du Dresny.

Pour recontextualiser, le tarif réel pour un élève est, en moyenne, de 1 300 € par an. Ce coût, anciennement de 1 100 €, a fortement augmenté depuis la hausse, entre autres, des carburants.

Le tarif pour les collégiennes et collégiens et lycéennes et lycéens augmente et coûtera 180 € par élève et par an, à partir de la rentrée 2024/2025. Ce nouveau tarif représente 13,8 % du coût réel.

Le tarif pour les familles des élèves primaire reste inchangé. Il est de 150 € par élève et par an, soit 11,5 % du tarif réel. Les 88,5 % restants sont à charge intercommunale.

Bien au-delà de l'aspect financier, les transports scolaires sont un service collectif public qu'il nous tient à cœur de conserver pour plusieurs raisons : **utiliser les transports scolaires, ça veut dire :**

– **Éviter la saturation des parkings des écoles**

Sans avoir attendu la loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) du 20 juillet 2023, dont un des objectifs est de lutter contre

l'artificialisation des sols, le travail que le comité enfance/Jeunesse mène sur la végétalisation des cours des écoles à Plessé, est en contradiction avec les demandes régulières d'agrandissement des parkings des écoles. L'utilisation des transports collectifs est une des solutions à ce problème d'engorgement des parkings par des véhicules privés et sur des temps très courts (10 minutes le matin et 10 minutes le soir).

– **Optimiser et mettre en valeur le transport collectif**

Un car transportant plusieurs élèves vaut mieux que 30 à 40 véhicules circulant 2 fois par jour et souvent pour 1 élève. Cette pratique a plusieurs impacts : elle vient saturer la circulation dans les bourgs, elle empêche la fluidité de circulation des cars et provoque des retards, après 16h puisque ce sont ces mêmes cars qui enchaînent pour les circuits collège et lycée de Blain, Guéméné-Penfao et Redon.

– **Éviter que ce service ne disparaisse**

En effet, réamorcer un circuit scolaire est toujours plus compliqué que de le supprimer.

– **Contribuer au lien social**

Tout comme le temps de pause méridienne du midi, le temps de transport avant et après l'école est une **parenthèse** et un **moment d'échange** différent entre copains/copines.

– **Avoir accès à l'instruction**

Pour les familles sans moyen de locomotion, le transport collectif est le seul mode



possible pour accéder à l'école. C'est aussi un **moyen garant de la mixité**.

Ce service a certes un coût mais, tout comme le restaurant scolaire et la SPL La Roche, le tarif payé par les familles est bien en dessous de ce qu'il coûte réellement et très loin en dessous des **valeurs fondamentales** d'un service public. En effet, pour les écoles, la commune rurale qu'est Plessé peut difficilement fonctionner sans ces 3 structures publiques que sont les transports scolaires, la cantine et l'accueil périscolaire, besoins essentiels pour les familles.

Voilà qui résume toute la **force du service public** lorsque les usagers s'en emparent.

C'est aussi toute sa faiblesse car, à l'inverse, un service public avec peu d'usagers est un service, à terme, voué à disparaître.

Pour conclure, les 2 circuits de car supprimés en septembre 2024 le sont pour l'année entière mais nous avons le pouvoir, collectivement, de les réamorcer pour l'année 2025/2026. Si vous vous interrogez sur une potentielle inscription de votre/vos enfant.s pour l'an prochain, n'hésitez plus à faire fonctionner le service public car il répond à l'intérêt général et existe grâce à l'implication de tous.

Si nous voulons que ces services soient accessibles à tous et restent publics, fédérons-nous.



1250 €

LE COÛT RÉEL* MOYEN PAR AN ET PAR INSCRIT

*correspond au prix total dépensé pour faire fonctionner les bus (marchés, paiement des transporteurs, gestion du service), divisé par le nombre total d'enfants transportés.

150 €

LE COÛT DU TRANSPORT SCOLAIRE MOYEN, SOUTIENU PAR LES FAMILLES

Comité

Développement économique, tourisme et attractivité



Un été à Plessé

Malgré une météo mitigée, les Plesséens et Plesséennes étaient au rendez-vous des animations de l'été à Plessé. Pas moins d'**une quarantaine** de dates étaient proposées sur la commune. Les habitants ont pu participer à différents ateliers, concerts, spectacles, visites à quelques pas de chez eux.

L'étang de Buhel a aussi été particulièrement animé cet été avec une co-programmation de l'association Land Art et la commune mais aussi avec la nouvelle guinguette de Buhel.

Rendez-vous l'année prochaine pour un nouvel été animé à Plessé !

Atelier citoyen : Imaginons Buhel ensemble

Le 22 juin dernier, une vingtaine d'habitant.es a répondu à l'appel de la mairie pour participer à un atelier citoyen sur la question de l'étang de Buhel.

Dans la salle du café associatif du Coudray, habitant.es et élu.es ont travaillé en petits groupes en se mettant à la place des usagers et usagers de Buhel : vacanciers, sportifs, personnes âgées, en situation de handicap, promeneurs, pêcheurs, enfants, adolescents. L'objectif était de faire des propositions, remarques sur l'aménagement existant et de réfléchir à de nouveaux équipements au travers le spectre de ces différentes catégories de population pour répondre aux besoins de chacun.e.

Une multitude d'idées ont émergé de cet atelier. Un groupe de travail va désormais se constituer pour organiser, prioriser et travailler sur la mise en œuvre de ces propositions. Ce groupe de travail, piloté par les élu.es en charge de l'économie, du tourisme et de l'attractivité (Vincent Gaudin et Sandrine Hamon) est ouvert. Les habitant.es de Plessé âgé.e.s de plus de 14 ans intéressés par le sujet et souhaitant intégrer ce groupe de travail sont invité.e.s à se manifester auprès de la mairie : contact@mairie-plese.fr.



Déploiement du plan vélo

Itinéraire Le Coudray -Plessé

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le tracé de l'itinéraire Le Coudray – Plessé est prêt, les chiffrages sont réalisés et rentrent dans le budget prévisionnel. Nous profitons du plan vélo pour rénover des tronçons de voirie. La commune reste en attente de la validation par le département d'un busage d'une cinquantaine de mètres le long de la départementale au lieu-dit Lavrac. Hormis ces 50 mètres, l'itinéraire est réalisé sur de la voirie existante, davantage sécurisée pour les cyclistes et jalonnée de panneaux directionnels.

Le tracé retenu par le groupe plan vélo correspond à celui retenu par le cabinet Mobilhis, mandaté par Redon Agglomération dans le cadre du plan vélo global de la communauté de communes. Il a été choisi pour sa sécurité, sa longueur, son dénivelé et son coût. Au-delà de relier les deux bourgs de la commune, la liaison cyclable sera connectée à la future voie verte du département (Blain, Le Coudray, Guéméné, Massérac) et se prolongera vers le canal avec l'itinéraire Plessé Canal, déjà réalisé.

Une permanence a eu lieu le samedi 7 septembre pour présenter l'itinéraire et répondre aux interrogations des habitants.

L'itinéraire devrait être réalisé à l'automne si les conditions climatiques le permettent.



Itinéraire Le Dresny-Plessé

Plusieurs options d'itinéraires existent mais elles butent aujourd'hui sur l'acquisition ou le conventionnement de passage de foncier non communal sur de courtes distances. La commune s'est tout de même portée acquéreur d'une bande de terrain entre le château de la Roche et la Papillonais (achetée à L'EHPAD). L'acquisition finalisée, les travaux deviennent maintenant possibles. La voie piétonne et cyclable devrait être réalisée à l'automne 2024. Elle permettra d'éviter la départementale Plessé-Guenrouet. En particulier, les habitants des villages voisins, les marcheurs et les coureurs pourront rallier le bourg, le pôle sportif et les écoles (et en revenir) de façon plus sécuritaire.

Vélorue de Ronde

L'idée d'une vélorue rue de Ronde est partie de plusieurs constats :

- Les parents et enfants qui se rendent en vélo à l'école de la Ronde (en sens unique) ne peuvent pas rebrousser chemin sans contrevenir à la réglementation de la circulation et doivent emprunter la rue de la Gaudin, plus passagère.

- Le groupe plan vélo constitué de VIP et d'élus souhaite promouvoir l'usage du vélo sur toute la commune. Remonter la rue de Ronde serait utile aux cyclistes provenant de Beaucoulon, de La Hamonais, de la Guiguenais pour éviter la départementale Guenrouët / Plessé lorsque le chemin piéton et cyclable de la Papillonais sera réalisé.

- Aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école de la Ronde, les embouteillages sont nombreux. Favoriser l'accès des cyclistes à l'école permettrait d'apporter une réponse.

Fort de ces constats, le groupe Plan vélo constitué de VIP et d'élus a organisé un atelier citoyen le samedi 13 mai 2023 pour « **rendre cyclable le coude de la rue de Ronde dans les deux sens et pouvoir y rouler en toute sécurité à n'importe quel âge** »

Participants : riverains, représentants des parents d'élèves, conducteur de car, enseignants, les comités affaires scolaires et cadre de vie, la responsable des agents municipaux effectuant le trajet pédestre quotidien entre l'école et la cantine.

Usagers et usages ont été identifiés collectivement : écoliers, cyclistes venant du Dresny, trajets cantine, riverains, cars scolaires, voitures, cyclistes, scooters, utilisateurs du city stade, promeneurs, périscolaire, stationnement.

Deux groupes ont été constitués parmi les participants pour imaginer des solutions afin de rendre la rue de Ronde cyclable dans les deux sens. Ils se sont rendus sur place, avec des décimètres, pour imaginer des solutions. De retour dans une classe de l'école, chaque groupe a fait part de ses suggestions et les a confrontées à l'autre groupe.

Au final, 3 propositions ont été soumises au directeur des services techniques, Lionel Cailleau. Toutes validaient la réalisation d'une **vélorue** vers l'école de la Ronde mais se différenciaient pour le sens Ecole -Maison Petitjean. Le directeur des services techniques en a retenu une pour des raisons techniques et réglementaires.

Qu'est qu'une vélorue ?

Présentes dans des agglomérations comme Nantes, une vélorue est une rue où l'usage du vélo est prioritaire au trafic motorisé. Les cyclistes peuvent y circuler en nombre dans les deux sens.



Groupe plan vélo : Vous souhaitez devenir Volontaire Investi à Plessé au sein du groupe plan vélo ?

▼
vincent.gaudin@mairie-plese.fr
sandrine.hamon@mairie-plese.fr

Il a aussi apporté des rectificatifs et des propositions d'amélioration.

Des échos : Redon Agglomération met en lumière la vélorue de Plessé dans son minimag vélo de septembre, des élus du réseau breton Bruded viennent visiter en octobre la vélorue de Ronde ainsi que d'autres itinéraires cyclables de Plessé.

Et les autres écoles ? Une réflexion de l'accès vélo et du stationnement des vélos est prévue.

Comité

Santé et Bien-être



Prendre soin de soi et des autres

Les travaux de construction d'une maison dédiée à la santé, rue de Ronde, ont débuté ce mois-ci. Cette maison viendra soutenir le travail de coopération mis en place depuis plus de 2 ans par une majeure partie des professionnels de santé conventionnés, présents sur la commune. Pour répondre aux nouveaux besoins de ce travail en interdisciplinarité, au sein de ce bâtiment, 9 cabinets médicaux munis d'une salle de réunion, d'un studio pour héberger internes et stagiaires, ouvriront fin 2025.

Afin de prendre soin de soi et des autres, et ainsi coopérer au travail des professionnels de santé nous pouvons individuellement agir positivement sur notre santé et celle de notre entourage.

Pour adopter des comportements sains et donc surmonter la difficulté du changement d'habitudes, il est nécessaire bien souvent pour aller au-delà de la prise de conscience d'être aidé.

Faire circuler au sein de notre commune, l'information sur les pratiques de préventions et de soins existantes, animer des espaces de partage de vécus, contribuent à la promotion d'un état de complet bien-être physique, mental et social (def santé OMS 1946) et ainsi à nous donner davantage de maîtrise de notre propre santé et davantage de moyens de l'améliorer » (Charte d'Ottawa. 1986).

Pour participer et développer cette dynamique contactez le comité Santé et Bien-être : **06 68 10 19**

comitesantebienetreplese@gmail.com

Comité

Cohésion sociale, emploi et solidarité

Les journées France Services !

Du 6 au 11 octobre, venez découvrir l'équipe France Services de Plessé ainsi que ses partenaires !

Un programme riche et divers pour vous tenir informés sur nos possibilités d'action et d'accompagnements dans vos démarches administratives du quotidien :

- Le 6/10 : Rencontrez-nous au marché dominical de Plessé. Nous serons ravies de vous présenter nos missions et projets !
- Le 9/10 : Une journée que nous consacrons aux jeunes en les invitant à venir rencontrer « Osons ici et maintenant » pour découvrir leur dispositif et les services civiques. Le camion des Marsois sera également présent pour discuter de la santé avec les jeunes. Vous pourrez aussi essayer le simulateur de conduite de la mission locale et découvrir leur mission. Enfin, un collègue du France Travail de Blain viendra à la rencontre des jeunes pour présenter les possibilités d'accompagnement vers l'insertion et l'emploi.
- Le 10/10 : Une matinée enfance/jeunesse avec le RIPAME et le multi-accueil Bouton d'Or qui vous proposent un atelier enfant/parent éveillé des sens ! **Sur inscription au 02 40 79 69 74.**
- Le 11/10 : Journée thématique habitat avec une permanence de la Maison de l'habitat / France Renov pour présenter les dispositifs d'amélioration de l'habitat. Rencontre avec Groupama pour découvrir les actions en faveur de l'habitat. Ainsi que APIS PMR qui propose de vous présenter ses dispositifs et travaux possibles en matière d'adaptation du logement pour perte d'autonomie et/ou situation de handicap.



Toutes ces journées sont ouvertes à toutes et à tous et gratuites ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

À bientôt,
Laëtitia & Manon



Repas des aînés

Le 25 Mai dernier, 180 personnes de 75 ans et plus se sont retrouvées à l'occasion du traditionnel repas des aînés organisé par le CCAS et préparé par le restaurant « Le bistrot gourmand » de Fégréac. Ils étaient secondés par 10 jeunes et une dizaine d'élus au service à table.

Bon nombre de personnes contribuent à l'organisation de ce temps fort pour notre commune : le club « femmes et vie locale » pour la confection des décorations des tables, les agents pour la mise en place de la salle. Nous les remercions vivement !

Ce fut un bon moment de convivialité agrémenté des airs d'accordéon dont Alain nous a aimablement régalié. Le dessert a lui été accompagné par la chorale La Mi Tié qui nous a offert un panel de son répertoire.

Douze nouveaux et nouvelles invité-es, né-es en 1949, ont été accueilli-es. Cette journée est un moment de retrouvailles, elle permet aussi de faire de nouvelles rencontres,

« Nous sommes nouveaux habitants à Plessé et nous sommes très contents d'avoir répondu à l'invitation car nous avons fait connaissance avec nos voisins de table et nous nous sommes promis de nous revoir avant l'année prochaine » rapportent B et D.

Rendez-vous en 2025 !

Les personnes qui n'ont pu être présentes ce 25 mai recevront la visite d'élus ou de membres du CCAS en fin d'année



Maison Petitjean

Depuis le mois de janvier dernier, la Maison Petitjean se transforme.

Après avoir été empaqueté pendant quelques mois, tel un paquet surprise, nous redécouvrons ce beau bâtiment du XIX^e siècle rajeuni, embelli, qui fut une belle et grande maison d'habitation avant de devenir la mairie, l'ancienne mairie comme elle est encore communément appelée, puis la bibliothèque et la maison des associations pour la fanfare, l'ESDP, etc.

Après avoir été presque entièrement mis à nu, l'intérieur se prépare à accueillir 2 locaux commerciaux ainsi que deux logements en duplex sur les 1^{er} et 2^e étages.

14 corps de métier y travaillent dont 6 entreprises plésséennes.

Les travaux qui n'ont, à ce jour pas rencontré de difficultés majeures, devraient se terminer dans les premiers mois de 2025.

Voyage séniors à Muroi

Le dimanche 23 juin, 62 séniors prennent la direction de Muroi en Auvergne.

Après cette première journée de voyage, la découverte de la région peut commencer : le château de Muroi, la visite des fontaines pétrifiantes, la montée au sommet du Puit de Dôme (1465m) classé au patrimoine mondial de l'UNESCO avec le train à crémaillère et sa vue exceptionnelle, une visite ludique et interactive des volcans, le lac Chambon, Orgival et sa magnifique basilique, Murat Le Quaire, un retour sur le passé des habitants de la Haute Dordogne.

Clermont-Ferrand, sa cathédrale et son centre historique, Besse en Chandesse, cité médiévale avec la Maison de la Reine Margot, Découverte guidée de l'aventure Michelin, fabuleuse histoire du premier pneu démontable aux dernières innovations des chercheurs. Tout cela sans oublier les produits locaux. Nous avons pu assister à la fabrication et à la dégustation du Saint Nectaire, découvrir une ruche Auvergnate et autres produits lors du marché de Muroi.

Ce fut une semaine bien remplie dans une bonne ambiance avec des soirées animées. Le gîte et le couvert étaient parfaits, un temps agréable, un super et sympathique chauffeur très attentif à tous.

Territoire zéro chômeur de longue durée

TZCLD est un projet qui a démarré depuis 2 ans.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS :

557

personnes
invitées aux
réunions
collectives

66

personnes
volontaires
pour le projet
TZCLD

18

personnes en
retour à l'emploi
depuis le début
du projet

1

association créée
« La Boîte – Ensemble
Bâtissons l'Emploi » créé

pour la future entreprise
à but d'emploi



FORUM DES ASSOCIATIONS

L'équipe était présente au forum des associations avec l'exposition des photos de Julien Dhervillez qui a fait les portraits des volontaires !



ATELIERS

Une nouvelle séance d'un atelier socle, dans le cadre de l'intégration des nouveaux volontaires pour le projet TZCLD a eu lieu en avril. Une nouvelle fois, ce fut l'occasion de partager autour de riches parcours de vie.. toujours un plaisir d'échanger et d'apprendre des expériences de chacun.

L'occasion aussi, pour Ornella et Jean-Pierre, volontaires depuis octobre 2022, de témoigner et de faire part de leur expérience au cœur du projet TZCLD.



En juillet, l'atelier avait pour thème la mobilité : les propositions de mobilité à l'échelle du territoire, la conduite et les risques sur la route.

Lors de cette séance deux partenaires étaient présents : l'association mobilité solidaire de Plessé représentée par Jean son président et Yannick trésorier et la Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine avec Audrey à l'animation.

Merci à nos partenaires et aux volontaires pour leur participation.

COMITÉ LOCAL POUR L'EMPLOI

Le CLE Comité Local pour l'Emploi s'est réuni en juin pour travailler en atelier autour des coopérations entre membres du CLE : quels sujets travailler ensemble et comment les travailler. Des échanges toujours intéressants et enrichissants qui montrent la dynamique du projet.



HABILITATION

Pour être habilité, notre dossier, après avoir été envoyé en mars 2024, est passé dans une phase d'instruction de plusieurs semaines avec des visios et une visite sur toute une journée avec des membres de comité national en charge des habilitations TZCLD. Le résultat vient d'arriver et le dossier a reçu **un avis favorable** pour l'habilitation de notre territoire. La décision finale et officielle sera actée par un décret du Conseil d'État attendu d'ici la fin de l'année 2024.

Vous êtes intéressés par le projet, n'hésitez pas à nous contacter en mairie au **02 40 79 69 74** ou **tzcl@mairie-plesse.fr**



Le territoire en 2050 : comment on y arrive pas à pas

Le PAS

Le comité Cadre de Vie et Transition Territoriale s'implique dans l'élaboration du projet d'aménagement de Redon Agglomération en participant à l'écriture de deux documents stratégiques :

- le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Dans cet article, nous parlerons essentiellement du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), qui est le document politique du SCoT. Il définit les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire pour une vingtaine d'années. Pour le SCoT de Redon Agglomération, ça nous emmène jusqu'en 2050 ! Et pour rappel (cf les articles précédents du comité sur la résilience notamment), 2050 c'est la date butoir pour atteindre la neutralité carbone et le Zéro Artificialisation Net. C'est en cela qu'on parle de stratégie : le PAS explique comment le territoire compte atteindre ces objectifs.

L'écriture du PAS se fait en ateliers d'élus de toute l'agglomération et s'applique à intégrer le **Projet de Territoire 2021-2027** et les différentes **politiques publiques communautaires** :

- **Habitat** (Programme Local de l'Habitat - PLH 2024 - 2030)
- **Alimentation** (Projet Agricole et Alimentaire Territorial - PAAT 2022 - 2024),
- **Santé** (Contrat Local de Santé - CLS 2022 - 2027)
- **Mobilité** (Stratégies Mobilité juillet 2024)
- **Économie** (Schéma d'Accueil des Entreprises - SAE 2024)
- **Tourisme** (fin 2024)
- **Énergie** (Schéma Directeur des Énergies - SDE 2024 et Plan Climat Air Énergie Territorial - PCAET 2026)
- **Artisanat, commerce et logistique** (Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique fin 2024)

– Eaux et assainissement (fin 2024)

Tous les comités de Plessé sont donc concernés et les différentes politiques communales établies avec les VIP (Volontaires Investis à Plessé) contribuent très largement à l'écriture du PAS. Comme quoi, devenir VIP c'est vraiment une façon efficace – et conviviale – de s'impliquer dans l'avenir de son territoire ! Devenez VIP !

Bref, le PAS sera aussi affiné par une étude environnementale (en cours) et doit intégrer les enjeux et stratégies nationaux et régionaux. Et pour tout ce travail les élus ont choisi deux grands principes directeurs :

- la **Sobriété** foncière, énergétique et carbone
- la **Santé** des humains et de la nature

Le récit du territoire

Le PAS de Redon Agglomération est structuré autour d'un **récit territorial axé sur la géographie, le paysage et l'eau, conjugués à une armature agricole, industrielle et ferroviaire**. En effet, l'eau a façonné les paysages de plaines, de plateaux, de marais et de vallées, supports de pratiques et d'usages spécifiques (tourisme, loisirs et sports, agricultures, implantations d'activités urbaines).

À cette géographie des entités paysagères et du réseau hydrographique se superpose le réseau viarie et ferroviaire dont la gare TGV confère à Redon un positionnement stratégique. Cette situation au cœur d'un système inter-métropolitain avec les métropoles de Rennes et de Nantes et les agglomérations de Vannes et de Saint-Nazaire, vient conforter les filières industrielles et agricoles qui bénéficient de ce rayonnement.

De ces éléments née une unité, un socle sur lequel s'appuie l'organisation territoriale :

- le Cœur urbain (Redon et Saint Nicolas de Redon) issu d'une confluence naturelle et historique (étoile ferroviaire, routière, réseau hydrographique,...)
- les bourgs et les pôles d'équilibre (Allaire, Pipriac, Guémené-Penfao et Plessé) connectés au cœur urbain, qui maillent le territoire et autour desquels se structurent des « territoires de proximité »



À partir de ce socle, le nouveau SCoT proposera un pont entre le territoire d'aujourd'hui et celui désiré pour 2050. Pour cela, le PAS s'articule autour de 3 valeurs qui réunissent les élus de l'agglomération :



– **un TERRITOIRE RAYONNANT et exceptionnellement connecté** : sur la base et en complément de la desserte ferroviaire exceptionnelle, les mobilités de proximité doivent être fortement développées (rabattement vers les pôles gare, complémentarité des modes de transport avec le vélo et le covoiturage notamment...).

économie et industrie, formation, innovation et transitions sociétales, mobilités routière et ferroviaire, mobilités alternatives, numérique, mise en réseau, coopérations



– **un TERRITOIRE SOLIDAIRE entre la ville-confluence, les pôles d'équilibre et les bourgs ruraux** : l'armature urbaine existante peut donner naissance à une urbanité originale qui promeut la qualité de vie et le bien-être des habitants.

qualité de vie, armature territoriale, cohésion, équilibre, mutualisation, économie résidentielle, agriculture, équipement et commerce, centralités et proximité, population, logements, services publics



– **un TERRITOIRE RESSOURCE fondé sur la diversité des paysages et vecteur de bien-être.**

paysages, eau, espaces, environnement, agriculture, sol, santé et bien-être, cadre de vie, transitions, innovations sociétales, économie circulaire, tourisme, loisirs

Les 5 ambitions pour le territoire

Nous avons vu que la Sobriété foncière, énergétique et carbone et la Santé des humains et de la nature étaient les deux principes directeurs de la stratégie. Ils sont déclinés dans tous les domaines :

- les activités économiques, artisanales, commerciales, agricoles et forestières ;
- le logement et les mobilités ;
- les transitions écologique et énergétique, la lutte contre l'étalement urbain et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

Ces deux principes, conjugués aux 3 valeurs présentées ci-dessus (Territoire Rayonnant, Solidaire et Ressource), viennent structurer les **5 ambitions des élus de Redon Agglomération pour le territoire et s'incarnent dans les différents axes, cibles, objectifs et sous-objectifs qui constitueront le PAS** :

Garantir une croissance démographique adaptée au territoire : 75 000 à 80 000 habitants sur l'agglomération en 2050.

Renforcer le territoire entre rayonnement et proximité.

Assurer l'accueil de tous dans un territoire de qualité.

Valoriser et préserver les ressources du territoire.

Organiser l'aménagement pour réduire l'usage de la deuxième voiture (voire s'en passer).



Groupes politiques

Groupe majoritaire

Localisme ?

Ce mot en « isme » peut paraître savant mais il renferme pourtant un concept simple : privilégier le local pour favoriser la **cohésion sociale**, **l'économie** et la préservation de **l'environnement**. Les multiples projets que nous déployons depuis 2020 viennent illustrer cette notion de localisme.

La cohésion sociale se traduit d'abord par la conciliation de la démocratie représentative (les élus municipaux) avec la démocratie participative (les habitants). En effet, plus de 250 volontaires investis à Plessé dessinent notre commune sur des sujets variés d'urbanisme, de scolarité, de solidarité, de santé, de loisirs, d'économie, de mobilité, d'agriculture, etc... Un comité cohésion sociale est par ailleurs dédié à promouvoir le vivre ensemble à Plessé et à prendre soin des habitants les plus vulnérables. Ensemble, nous déclinons également un projet éducatif de territoire partagé avec la SPL La Roche, nous réflé-

chissons à la réalisation d'habitats seniors, nous bâtissons des rury stades au Dresny et au Coudray et avons aménagé un nouveau stade à Plessé (le terrain synthétique), nous animons un réseau santé, une politique culturelle locale, etc...

L'économie localiste se concrétise par la création de comités consultatifs municipaux en charge de l'économie, du tourisme et de l'agriculture alors que ce ne sont pas des compétences communales. Pourtant, agir au plus près dans ces domaines permet de faire réseau et **de faire nouveau**. Prosaïquement, c'est faciliter l'installation de nouveaux commerçants, trouver des locaux aux entrepreneurs, mettre en place un tourisme durable de proximité, définir une politique agricole communale permettant d'installer autant de jeunes paysans que de paysans cessant leur activité. Concrètement, c'est mettre en place une filière d'alimentation locale pour la cantine scolaire, les restaurants,

les épiceries de nos bourgs, le marché, la guinguette, les lieux de ventes dans les fermes, ou bientôt le magasin de produits locaux.

La préservation de **l'environnement**, c'est la contribution locale aux efforts nécessaires pour faire entrer le monde dans une dimension plus vertueuse et sobre afin de permettre aux générations futures de vivre mieux, voire de vivre tout court. Nous venons de finir un audit des capacités de productions d'énergies renouvelables possibles sur la commune, nous allons investir dans l'autoconsommation, nous rationalisons la consommation électrique publique, nous protégeons le bocage, favorisons les pratiques agricoles vertueuses et les mobilités douces à travers des cheminements cyclables ou pédestres...

Agir au local, c'est contribuer au global. Pour autant, localisme n'est **pas synonyme de repli** sur soi. Tout dépend



Arnaud Mellier - Clémence Ménager
- Patrice Leroux - Robin Goulaouic -
Jacqueline Chalet - Michaëlle Nectoux
- Thierry Lohr - Rémi Beslé - Valérie
Hugron - Armelle Deguen - Vincent
Gaudin - Anthony Cabas - Aurélie
Mézière - Alain Annaix - Joseph Lepinay
- Olivier Berthelot - Magali Ouary -
Pierre Blandin - Véronique Renaudin
- Christine Le Bihan
Absentes de la photo : Sandrine Hamon
et Murielle Moisan

d'abord de qu'on considère comme local. Un textile produit à Roubaix est plus local que s'il est produit au Bangladesh. Le localisme n'empêche pas les connections et les collaborations. Plessé est souvent sollicité pour témoigner de sa politique agricole communale, le projet d'hameau léger, son plan vélo, sa position communale sur les zones artisanales, ses projets habitats seniors, son projet démocratique... Plessé est aussi en réseau avec de nombreuses autres communes via Redon agglomération, le département, Bruded

(réseau de communes bretonnes), des villes en transition, la SPL Laroche (qui réunit 5 communes du secteur 44), les syndicats de l'eau, de l'électricité, du bassin versant, etc...

Bref, le **groupe majoritaire**, issu du collectif Osons Plessé, **ose et agit** pour vivre la politique locale de façon décomplexée et démocratique. Il invente, il s'inspire d'expériences externes pour les adapter à sa sauce et construire chaque jour son propre modèle avec les habitants.

Groupe minoritaire

Petits commerces, un bien à soutenir

Dans les centres-bourg et centres-villes, de nombreux petits commerces ferment.

Nous le savons, il existe un lien entre les zones commerciales en périphérie des villes, la multiplication des sites de e-commerce et la baisse de fréquentation des commerces de centre-ville. Malgré un attachement fort aux commerces locaux, une majorité des citoyens font leurs achats en zones commerciales. De nombreux salariés qui travaillent loin de chez eux font leurs courses à proximité de leur lieu de travail et non plus dans la commune où ils résident.

Les collectivités locales ont un rôle essentiel à jouer pour la défense du commerce local. Les services de proximités sont essentiels à la vie de notre commune. La

municipalité de Plessé s'y emploie depuis de nombreuses années (création de locaux commerciaux, places de parking, répertoire des commerces etc...)

Malgré cela, depuis quelque temps nos commerces ferment. Même si certains sont remplacés par un commerce de service, notre bourg se transforme. Il est difficile pour les commerçants de prendre la décision d'arrêter leur activité. Il est donc important pour la commune d'accélérer la protection des commerces, c'est la vie d'une commune. Dans nos petits bourgs y a-t-il besoin de concurrence ? ou alors plutôt une complémentarité entre les commerçants ?

Les moyens de soutenir nos commerçants sont nombreux. C'est ensemble que

nous devons tout mettre en œuvre pour les soutenir, mais comment ? Citoyens et commune c'est nous, qui avons en main le meilleur moyen de soutenir ces commerces de proximité en y allant fréquemment, mais pas que...

– En en parlant autour de vous, le bouche à oreille est un puissant outil de publicité.

– Suivez le commerce sur les réseaux sociaux, aimez et partagez le contenu des publications.

– Vous pouvez également offrir des cartes ou chèques cadeaux de ce commerce à vos proches ou à vos salariés...

Mobilisons-nous afin que la commune de Plessé ne devienne pas une ville dortoir.



Bertrand Rousseau - Marie-Odile Poulin - Eric Bellanger - Cécile Chérel - Julien Mével - Anne Aubin - Benjamin Greffier

Culture

Infos médiathèque

Octobre-Novembre 2024



EXPOSITION PASCALE VAILLANT

Du 1^{er} octobre au 2 novembre

Présentation de l'artiste : Je suis une artiste autodidacte. Je laisse s'exprimer les formes, les couleurs et les matières qui se présentent à moi spontanément. Je ne sais pas à l'avance ce que sera la production finale.

Chaque œuvre est une découverte et j'ai la surprise de voir ce qui a envie d'émerger de mes profondeurs.

Le plus souvent, je peins dans l'instant ce qui se présente, c'est parfois désordonné voire disgracieux, mon challenge consiste alors à apporter une harmonie qui me satisfasse, un peu comme un problème qui m'est posé et auquel je dois trouver une solution. Certains tableaux me demandent peu de temps, comme s'ils coulaient de source, d'autres au contraire exigent du temps de maturation, parfois plusieurs années.

C'est l'émerveillement de voir s'agencer couleurs, formes et matières dans une image qui me procure joie ou paix qui me pousse à peindre ainsi que la richesse des possibilités infinies de production artistiques que je peux mettre au monde.



EXPOSITION MARIE CHRISTINE AGUS

Du 5 au 30 novembre

Marie-Christine Agus réalise des portraits animaliers haut en couleur et très réaliste au pastel sec.

Aux horaires d'ouverture de la médiathèque tout au long du mois de novembre.

Contact Médiathèque : 3, espace des 3 lieux – 02 40 79 76 68 – mediatheque@mairie-plesse.fr

Le programme complet

Intitulé	Date	Artiste	Type	Public
Louise Sébilllet dédicace	samedi 5 octobre 10h-12h	Louise sébilllet	Atelier écriture-dédicace	Adultes
La robe à fleur	Vendredi 11 octobre à 20 h	Compagnie la Gamine Karyne PUECH	Spectacle	Adultes
Bobine mystère	Jeudis 24 et 31 octobre à 16h	Compagnie la Gamine Karyne PUECH	Projection	Adultes
Peintures intuitives	Du 1 ^{er} octobre au 2 novembre	Pascale Vaillant	Exposition	Tout public
Petits bains sonores- MINUSCULES	Samedi 9 novembre à 10h	Claude Mouné	Spectacle	0-6 ans
L'Effet indigo - MOIS DU DOC	Vendredi 22 novembre 20h	L'Insolite Cie/ Sébastien Baron	Ciné-concert	Tout public
Atelier laine	Samedi 23 novembre à 10h	Hélène Forest	Atelier	Tout public
Atelier Furoshiki	Mercredi 27 novembre fin de journée	Manon Rolland	Atelier	Adultes
Ateliers bébé signeur	Mercredis 13 et 27 novembre à 10h	Béatrice Poulain	Ateliers	0-3 ans
Expo Pastel	Mardi du 5 au 30 novembre	Marie-Christine AGUS	Exposition	Tout public
Stage magie	Mercredis 4 et 18 décembre 14h-17h30	Dominique Rychel	Ateliers	6-12 ans
Marie Rolland - livre dédicace	Vendredi 6 décembre à 18h	Serge Libot	Conférence-dédicace	Adultes
Du pudding aux étoiles - Contes de Noël	Mercredi 11 décembre à 17h	Productions Irsutes / Noémie Truffaut	Contes	Jeunesse dès 6 ans



Séances « bobine mystère »

Pendant les vacances de la Toussaint, la médiathèque propose deux après midi ciné : à 14h pour les 6-10 ans et à 16h pour les 10-12 ans. Tu ne découvriras le titre qu'au moment de la diffusion mais si tu veux des indices, lis la suite !

Jeudi 24 oct

– **14h** : 3 contes, 3 époques, 3 univers passant de l'Egypte à l'époque médiévale, y sont abordé la lutte contre les injustices et l'arbitraire, une ode à la liberté de penser. Durée 83 min pour les 6-10 ans.

– **16h** : un film d'animation abordant les ravages psychologiques du harcèlement scolaire, l'impossibilité de s'intégrer à une communauté, au travers d'un univers fantastique peuplé de loup, et d'ados en mal d'identité. Durée 111 min pour les 10-12 ans.

Jeudi 31 oct

– **14h** : un couple de renard séparé par la fonte des glaces bravent tous les dangers dans l'espoir de se retrouver. Durée 81 min pour les 6-10 ans.

– **16h** : tu es fan de basket, ce film d'animation est pour toi ! Tu assisteras à des matchs aussi physiques que psychologiques. Durée 112 min pour les 10-12 ans.

Accueil des chantiers « Argent de poche » durant l'été

Eva était présente la semaine du 23/07 et a eu pour mission de préparer la braderie de livres qui aura lieu le 14 septembre ici.

Raphaël, a quant à lui été en soutien sur les ouvertures au public : prêts, retours, rangement...

Un grand merci pour leur aide précieuse !



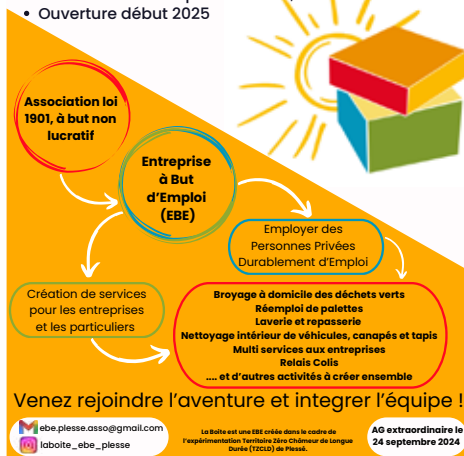
Associations

Une nouvelle association pour l'emploi à Plessé

LA BOITE Ensemble Bâtissons l'Emploi

NOUVELLE ASSOCIATION

- Gérer une entreprise de proximité, sociale et solidaire
- Création de 60 emplois à Plessé, en 5 ans
- Ouverture début 2025



La chorale recrute !

La chorale L'A Mi Tié a fait sa rentrée mi-septembre à Plessé !

Une trentaine de choristes se retrouvent pour répéter le jeudi matin, de 9h30 à 11h, à la grande salle du Coudray. Bonne humeur et convivialité assurées, ainsi que le plaisir de chanter ensemble !

Le répertoire est en français : principalement chansons françaises et chants populaires.

Vous aimeriez chanter ? Nous vous accueillons encore au mois d'octobre, hommes ou femmes, choristes ou novices, pour 1 ou 2 répétitions d'essai.

Infos et contact :

02 40 70 98 97

marie.agnes.blin.joly@gmail.com

ou 06 68 14 39 85

jandj.chalet@gmail.com

En Mémoire d'eux

L'association En Mémoire d'Eux vous donne rendez-vous les 19 et 23 novembre prochain pour deux spectacles aux couleurs orientales.

Le mardi 19 à 15h dans le cadre de nos spectacles seniors, nous aurons le plaisir de recevoir Shainez, danseuse orientale professionnelle avec son groupe de danseuses « perles d'orient » de Nivillac. Tarif : 9 € / personne sur réservation

À l'issue du spectacle, Shainez propose une initiation à la danse orientale au tarif de 5 € / personne afin de pouvoir mettre en place des ateliers sur Plessé. Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter soit par mail, soit par téléphone.

Nous retrouverons également Shainez le samedi 23 novembre pour une grande soirée orientale. À cette occasion nous recevons également, en première partie des visages bien connus des Plesséens et Plésséennes puisque nous accueillerons le groupe Cham avec Hicham aux percussions et Amani au chant ainsi que Laura au clavier. Habituellement aux fourneaux dans leur food truck libanais, c'est en discutant avec eux que nous avons découvert que dans leur pays d'origine, la Syrie, Hicham était organisateur de gros festivals dans le monde entier. Quant à Amani, nous avons pu entendre sa très jolie voix rappelant celle d'Oum Kalthoum, célèbre chanteuse Égyptienne. La deuxième partie sera assurée par le groupe de Rennes, tout cela ponctué d'interventions de Shainez et ses danseuses. À l'entracte, vous pourrez prendre un petit thé à la menthe avec des pâtisseries orientales préparées par Diana, elle aussi, commerçante sur le marché.

Tarif : 15 € / personne sur place, 12 € si réservation préalable, une réduction sera accordée à l'entrée pour toutes celles et ceux qui viendront en tenue orientale.

contact@enmemoiredeux.com – Tél : 06 70 60 33 71

Concert Monty Picon + The Odd Berries

MONTY PICON

Motivés comme jamais, les Monty sont toujours sur les routes avec leur rock orchestral à géométrie variable. Un show qui dégage toujours la même énergie contagieuse.

De l'âme, du cœur, de l'électricité, des guitares, des cuivres et du piston. 2024 sera l'année de l'ivresse et de la transpiration !

Une chose est sûre, ces enfants terribles ont toujours le diable au corps !

THE ODD BERRIES

Jeudi 31 octobre 2024 à 20h au Complexe Sportif Petit Breton.

Le power duo franco-vénézuélien serpente entre le hill country blues du nord du Mississippi et le rock psychédélique des 60's. Son unique et hypnotique

Prévente 8 € – Sur place 10 €

Restauration et buvette sur place.

En partenariat avec la commune de Plessé



Fleurs de vie et compagnie

Une nouvelle association prend vit sur la commune de Plessé. Vous nous avez peut être déjà vu sur le forum des associations début juillet. Fleurs de Vie et Compagnie vous propose des activités tout au long de l'année pour vous permettre de vous relier à la Nature, aux Autres et aussi à vous-même. Qi Gong, Sophrologie, Découverte des plantes, des saisons et bien d'autres ateliers seront proposés. Des cours hebdomadaires de Qi Gong et de Sophrologie ont débuté en Septembre. Vous pouvez toujours nous rejoindre.

Qi Gong :

Salle communale du Coudray, 8 rue de Plessé, à l'étage

Lundi : de 14h30 à 15h30

Mardi : de 9h30 à 10h30

Mercredi : de 19h à 20h

Sophrologie :

Lundi : de 11h à 12h, salle communale du Coudray, 8 rue de Plessé, à l'étage.

Lundi : de 17h30 à 18h30 au 21 Sétillac, Le Coudray

Lundi : de 19h à 20h, au 21 Sétillac, Le Coudray

Les ateliers des plantes :

L'atelier des plantes « Au gré des Saisons » s'est déroulé lors de l'équinoxe d'automne. Pour celui de l'hiver, rendez-vous pour une balade nature le mercredi 4 décembre 2024 de 14h à 16h.

L'atelier « Le Soins des Plantes » se déroulera le samedi 12 octobre de 9h30 à 12h30 et le mercredi 16 octobre 2024 de 14h à 17h, au siège de l'association : 21 Sétillac, Le Coudray

Atelier réflexologie :

Un atelier réflexologie est prévu pendant les vacances de la Toussaint au siège de l'association : 21 Sétillac, Le Coudray
Vous souhaitez plus d'informations sur nos pratiques, qui nous sommes, vous inscrire, contactez nous :

Emmanuelle Duval : 06 85 97 73 74

Nadège Serra : 06 63 25 86 82

fleursdevieetcompagnie@gmail.com



Le calendrier des fêtes

Octobre-Décembre 2024

DATE	ORGA.	MANIFESTATION	LIEU	HORAIRE
4 Octobre 2024	CAP	Concert, We left in June, post-rock.	CAP Coudray	20h30
5 Octobre 2024	Mairie	Vide mairie	Mairie	
6 Octobre 2024	Association des Amis de la Chapelle Royale de Carheil-Plessé	Porte Ouverte de la chapelle Royale de Carheil	Carheil	14-18h
11 Octobre 2024	CAP	Soirée dégustation vins et fromages, sur inscription.	CAP Coudray	19h30
18 Octobre 2024	CAP	Initiation danse rock	CAP Dresny	19h
24 et 31/10/24	Mairie	Bobine Mystère - projection film pour enfants	Médiathèque	16h
26 Octobre 2024	APE Ronde	Loto	Complexe Sportif Lucien Petit Breton	
27 Octobre 2024	OGEC Dresny	Loto	Complexe Sportif Lucien Petit Breton	
31 Octobre 2024	Bucéphale Evenements	Concert (MONTY PICON)	Complexe Sportif Lucien Petit Breton	20h-2h
31 Octobre 2024	Mairie	Conseil municipal	Salle du conseil - Mairie	20h
1 Novembre 2024	CAP	soirée chataignes	CAP Coudray	20h
2 Novembre 2024	CAP	spectacle pour enfants, le grand voyage de Titi le confetti, Lucie Dayot	CAP Coudray	15h
8 Novembre 2024	CAP	Ramène ton jeu, soiré jeux de société	CAP Coudray	20h
9 Novembre 2024	Mairie	Petits bains sonores- Spectacle pour les tout-petits - MINUSCULES	Médiathèque	10h
10 Novembre 2024	Comité des fêtes	Vide grenier	Salle omnisport + salle polyvalente	
15 Novembre 2024	CAP	soirée dégustation de soupes.	CAP Coudray	20h
19 Novembre 2024	En Mémoire d'Eux	Spectacle Sénior : danse orientale	René Havard	14h30
22 Novembre 2024	Mairie	L'Effet indigo - Ciné-concert - MOIS DU DOC	Médiathèque	20h
23 Novembre 2024	En Mémoire d'Eux	Soirée orientale	rené Havard	
24 Novembre 2024	APE Notre Dame	Marché des Lutins	Salle polyvalente	8h-18h
29 Novembre 2024	Dresny	Scène ouverte	CAP Dresny	19h
1 Décembre 2024	Mairie	Concert de Noël - Christine HELYA	Église de Plessé	20h
4 et 18/12/24	Mairie	Stage de magie	Médiathèque	14h-17h30
6 Décembre 2024	CAP	soirée contes, avec Nolwenn	CAP Coudray	20h30
7 Décembre 2024	Amicale des Pompiers	Sainte Barbe	Salle polyvalente	
11 Décembre 2024	Mairie	Du pudding aux étoiles - CONTES NOEL	Médiathèque	17h00
13 Décembre 2024	CAP	concert, La Micheline, chants du monde	CAP Coudray	20h30
14 et 15/12/2024	Les artisans du coin	Marché de Noël	Salle polyvalente	10h-19h
19 Décembre 2024	Mairie	Conseil municipal	Salle du conseil - Mairie	20h
21 Décembre 2024	Comité des fêtes	Arrivée du Père-Noël		
21 et 22/12/2024	Les artisans du coin	Marché de Noël	Salle polyvalente	10h-19h

CAFÉ

ou

thé?

VENEZ ÉCHANGER AVEC LES ÉLUS SUR VOS PROJETS,
VOS INTERROGATIONS LORS D'UN TEMPS CONVIVIAL



AU CAFÉ ASSOCIATIF DU **DRESNY**
OU DU **COUDRAY**
LE SAMEDI DE 9H30 À 12H



**SANS
RENDEZ-VOUS**

Plus d'infos www.commune-de-plesse.com
ou 02 40 79 60 14



Commune de
Plessé